

No de résolution



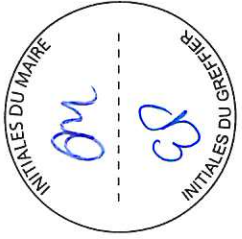
SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE **4 MARS 2020**, À 20 H.

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
Me Ève Poulin, greffière

Est absente : Mme Édith Labrosse, conseillère

ORDRE DU JOUR

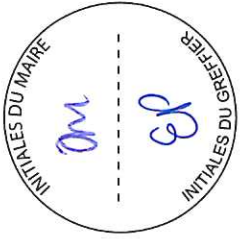
- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance ordinaire du 5 février 2020
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente - Ville de Carignan et Construction DJL Inc.
 - 5.2 Autorisation de signature - Ententes de gré à gré - Acquisition de lots pour la construction d'une école
 - 5.3 Participation - Projet-pilote de récupération du verre - MRC de La Vallée-du-Richelieu
- 6 FINANCES
 - 6.1 Déboursés du mois de février 2020
 - 6.2 Dépôt - Liste des commandes - Février 2020
 - 6.3 Autorisation - Budget participatif - 3e édition
 - 6.4 Radiation - Taxes et facturation diverses
 - 6.5 Dépôt - Rapport d'activités du trésorier d'élection - Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
- 7 TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Annulation - Appel d'offres APP-20-003-DTPST - Bâtiments de parcs
 - 7.2 Octroi de contrat - Achat d'une camionnette neuve ¾ de tonnes - Jacques Olivier Ford Inc.



No de résolution



- 7.3** Octroi de contrat - Nivelage des chemins en gravier pour l'année 2020 - Pavage Eugène Guilmain Inc.
- 7.4** Octroi de contrat - Fourniture et installation d'un module de jeux - Parc du Domaine - Tessier Récréo-Parc
- 7.5** Demande d'autorisation - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement
- 7.6** Demande d'ajout - Panneau d'arrêt - Ministère des transports du Québec (MTQ) - Chemin Sainte-Thérèse à l'intersection chemin Grande-Ligne
- 7.7** Autorisation de signature - Installation d'une station hydrométrique - Ruisseau Massé - Carignan sur le Golf
- 7.8** Réservation de six (6) unités de logements - Desserte en eau potable - secteur Nord du chemin Sainte-Thérèse
- 7.9** Acceptation finale avec réserves - Réaménagement de l'entrée de la Seigneurie des Îles - Construction Bugère Inc.
- 7.10** Prolongation d'embauche - Chef de division - Projets
- 7.11** Embauche - Horticulteur - Travaux publics
- 7.12** Présentation du bilan de la stratégie d'économie d'eau potable
- 8** URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 8.1** Demande usage non-agricole - 1710-1712, chemin de Chambly - Lots 2 597 495, 3 032 231 et 2 599 536
- 9** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10** LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 10.1** Demande d'appui - Mois de la jonquille - Société canadienne du cancer
- 10.2** Autorisation de signature - Entente - Camps de jour de soccer - Été 2020 - Club de Soccer l'Arsenal de Chambly
- 10.3** Autorisation - Prêt de salle - Yogathon - Pulsation Zen - 22 mars 2020
- 10.4** Autorisation - Prêt de salle - Table de concertation en santé mentale du réseau local de services du Haut-Richelieu-Rouville - 7 avril 2020
- 11** RÉGLEMENTATION
- 11.1** Avis de motion - Projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement no 479-A
- 11.2** Adoption - Règlement no 508 (2020) modifiant le règlement no 508-A concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville



No de résolution

11.3 Adoption - Règlement d'emprunt no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost, décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$

12 **INFORMATIONS**

13 **DIVERS**

13.1 Avis de motion - Projet de règlement no 521 (2020) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement

14 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

20-03-69

2 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4 **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

20-03-70

4.1 **Séance ordinaire du 5 février 2020**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

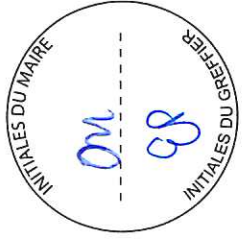
D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2020.

5 **DIRECTION GÉNÉRALE**

20-03-71

5.1 **Autorisation de signature - Protocole d'entente - Ville de Carignan et Construction DJL Inc.**

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a entrepris des démarches de planification, de développement et de la consolidation de son secteur central en 2018, et ce, via une démarche de Plan particulier d'urbanisme;



No de résolution



CONSIDÉRANT que la Ville a tenu une consultation publique en décembre 2018 afin d'expliquer sa démarche ainsi que ses obligations de densité et de développement en lien avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (le PMAD) ainsi que celles du Schéma d'aménagement de la MRC;

CONSIDÉRANT que les citoyens ont exprimé le désir que la Ville favorise le déplacement des activités industrielles de DJL afin, principalement, de :

1. Favoriser la rencontre de ses obligations de densité dans ce secteur afin de réduire la pression sur le secteur sud de la Carrière;
2. Éloigner du secteur résidentiel un usage causant des nuisances.

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Plan d'urbanisme de la Ville, le secteur industriel de DJL est ciblé comme un secteur à redévelopper en vue de doter la ville d'un centre-ville ou noyau villageois;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à la majorité :

La conseillère Anne Poussard vote contre;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente avec Construction DJL et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

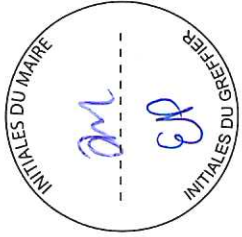
20-03-72

5.2 Autorisation de signature - Ententes de gré à gré - Acquisition de lots pour la construction d'une école

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'entente de gré à gré et l'acte notarié pour l'acquisition par la Ville des lots 3 016 089, 3 016 390, 3 016 391, 3 016 392, 2 598 267 et 2 598 268;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-23-710.



No de résolution

20-03-73



5.3 Participation - Projet-pilote de récupération du verre - MRC de La Vallée-du-Richelieu

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) souhaite mettre en place un projet de récupération du verre afin d'offrir une alternative à la collecte des matières recyclables et ainsi améliorer le taux de recyclage et de réemploi du verre;

CONSIDÉRANT que le projet repose sur l'achat de six (6) conteneurs dédiés à la collecte du verre par la MRCVR, lesquels seront implantés dans certaines municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT que les dépenses nettes associées à ce projet relativement aux levées, au transport et au conditionnement seront réparties entre les municipalités qui adhéreront audit projet, au prorata du nombre d'unités d'occupation desservies pour la collecte des matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la MRCVR par sa résolution numéro 20-02-083 a demandé à chacune des municipalités de son territoire souhaitant participer à ce projet, d'adopter une résolution confirmant leur participation, pour la durée du projet pilote, et acceptant les coûts nets relatifs aux levées, au transport et au conditionnement, leur soient refacturés au prorata du nombre d'unités d'occupation desservies pour la collecte des matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la ville de Carignan souhaite participer au projet pilote de récupération du verre et accepte que lesdits coûts découlant du projet lui soient refacturés;

EN CONSÉQUENCE :

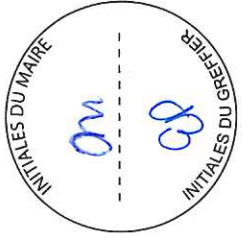
Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE confirmer la participation de la Ville de Carignan au projet pilote de récupération du verre lequel offre une alternative à la collecte des matières recyclables et améliore le taux de recyclage et de réemploi du verre;

D'ACCEPTER que les coûts nets relatifs aux levées, au transport et au conditionnement, leur soient refacturés au prorata du nombre d'unités d'occupation desservies pour la collecte des matières recyclables;

DE transmettre ladite résolution à la MRC de La Vallée-du-Richelieu;

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 19-11-386.



No de résolution



6 FINANCES

20-03-74

6.1 Déboursés du mois de février 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de février 2020 pour un montant de 46 618,27 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de février 2020, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 3 003 681,96 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Dépôt - Liste des commandes - Février 2020

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 20 janvier 2020 au 17 février 2020.

20-03-75

6.3 Autorisation - Budget participatif - 3^e édition

CONSIDÉRANT que la ville souhaite maintenir le projet de budget participatif pour une 3^e édition afin de permettre à la population de soumettre des projets d'immobilisations d'une valeur de 75 000 \$;

CONSIDÉRANT que les projets de la population doivent être déposés entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juin 2020;

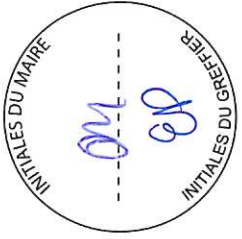
CONSIDÉRANT que l'adoption du projet retenu est prévue pour la séance du 9 septembre prochain afin d'être inscrit au PTI 2021-2022-2023;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la 3^e édition du budget participatif pour un montant maximal de 75 000 \$;

QUE le lancement du processus pour ledit budget participatif s'effectue le 1^{er} avril 2020.



No de résolution

20-03-76



6.4 Radiation - Taxes et facturation diverses

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'examen des dossiers de créances à recevoir, il y a lieu de radier certains soldes enregistrés « à recevoir » aux livres mais qui dans les faits ne sont pas encaissés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la radiation des soldes selon la liste datée du 17 février 2020 pour un montant de 10 069,18 \$;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 02-190-00-940.

6.5 Dépôt - Rapport d'activités du trésorier d'élection - Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités du trésorier d'élection pour l'année 2019.

7 TRAVAUX PUBLICS

20-03-77

7.1 Annulation - Appel d'offres APP-20-003-DTPST - Bâtiments de parcs

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres publics afin d'obtenir des soumissions pour les travaux de construction de bâtiments de parc sous l'appel d'offres APP-20-003-DTPST;

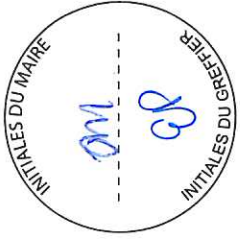
CONSIDÉRANT que le plan de structure était manquant et que d'autres plans doivent être modifiés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ANNULER le processus de l'appel d'offres APP-20-003-DTPST
- Bâtiments de parc;

QUE le processus de l'appel d'offres APP-20-003-DTPST soit nul et sans effet.



No de résolution

20-03-78



7.2 Octroi de contrat - Achat d'une camionnette neuve $\frac{3}{4}$ de tonnes - Jacques Olivier Ford Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'achat d'une camionnette $\frac{3}{4}$ de tonnes neuve;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'achat d'une camionnette $\frac{3}{4}$ de tonnes neuve à l'entreprise Jacques Olivier Ford inc. pour la somme de 48 973,60 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) au poste budgétaire 22-200-02-725 projet 20-02.

20-03-79

7.3 Octroi de contrat - Nivelage des chemins en gravier pour l'année 2020 - Pavage Eugène Guilmain Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour le nivelage des chemins en gravier pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

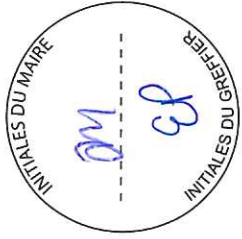
D'OCTROYER le contrat de nivelage des chemins en gravier pour l'année 2020, à l'entreprise Pavage Eugène Guilmain Inc. au montant de 40 931,10 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-320-00-531.

20-03-80

7.4 Octroi de contrat - Fourniture et installation d'un module de jeux - Parc du Domaine - Tessier Récréo-Parc

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par recherche de prix et de produits par invitation afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un module 18 mois - 5 ans au parc du Domaine;



No de résolution



CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture et d'installation d'un module 18 mois - 5 ans au parc du Domaine, à l'entreprise Tessier Récréo-Parc pour un montant de 39 419,04 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-200-07-722.

20-03-81

**7.5 Demande d'autorisation - Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques -
Article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement**

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite prolonger des infrastructures existantes et construire des nouvelles infrastructures d'aqueduc, des égouts sanitaires et pluviaux pour la construction d'un parc avec une patinoire réfrigérée;

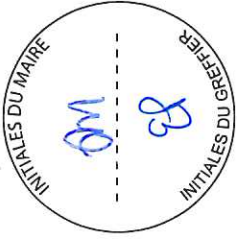
CONSIDÉRANT que le projet est soumis à l'obtention d'autorisations du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le prolongement des infrastructures;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige que la Ville de Carignan prenne certains engagements en lien avec la réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan mandate la firme Les Services EXP à soumettre, pour et au nom de la Ville de Carignan, les demandes d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et qu'elle soit habilitée à soumettre tous les documents et renseignements nécessaires à cette demande d'autorisation;



No de résolution



QUE la Ville de Carignan s'engage à entretenir les ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien spécifiant qu'il n'y a pas de problématique d'inondation ou d'érosion en aval du point de rejet du projet;

QUE la Ville de Carignan s'engage à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard soixante jours après les travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux et les autorisations accordées;

QU'UNE lettre de la Ville de Carignan soit émise et signée par le directeur des travaux publics et des services techniques ou, en son absence, la greffière, attestant que le projet décrit dans les plans et devis est prévu dans le plan de gestion des débordements en cours d'élaboration et qu'un bilan des débits autorisés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et des débits autorisés par la Ville de Carignan à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion et des dérivations seront préparés;

QUE la Ville de Carignan s'engage à s'assurer de la réalisation des mesures compensatoires qui seront décrites dans le plan de gestion des débordements selon un échéancier à convertir avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

20-03-82

7.6 Demande d'ajout - Panneau d'arrêt - Ministère des transports du Québec (MTQ) - Chemin Sainte-Thérèse à l'intersection chemin Grande-Ligne

CONSIDÉRANT que le chemin Sainte-Thérèse est de juridiction provinciale;

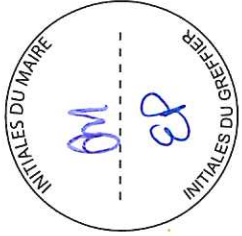
CONSIDÉRANT les recommandations du comité circulation et sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE demander au ministère des transports du Québec (MTQ), l'installation d'un panneau d'arrêt sur le Chemin Sainte-Thérèse à l'intersection du chemin Grande-Ligne;

DE demander à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, une résolution d'appui au soutien de notre demande adressée au MTQ.



No de résolution

20-03-83



7.7 Autorisation de signature - Installation d'une station hydrométrique - Ruisseau Massé - Carignan sur le Golf

CONSIDÉRANT le projet INFO-Crue du MELCC visant à répondre aux problématiques soulevées lors des inondations de 2017 et 2019 au Québec;

CONSIDÉRANT que les données recueillies par ces stations permettent notamment de prévoir l'ampleur des secteurs inondés pour une grande partie des cours d'eau du Québec en plus de soutenir les municipalités dans la détermination de leurs zones inondables, et ce, tout en tenant compte des changements climatiques;

CONSIDÉRANT que le ruisseau Massé a été ciblé pour l'installation d'une nouvelle station hydrométrique dans le contexte du projet INFO-Crue;

CONSIDÉRANT que lors d'une prospection sur le terrain, le MELCC a identifié le meilleur endroit pour y installer une station;

CONSIDÉRANT que le site choisi se situe près de la rue Antoine-Forestier, dans le secteur de Carignan sur le Golf, plus précisément le lot 3 378 463;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, une autorisation d'occupation pour l'exploitation d'une station hydrométrique pour le MELCC.

20-03-84

7.8 Réserve de six (6) unités de logements - Desserte en eau potable - secteur Nord du chemin Sainte-Thérèse

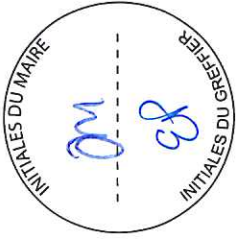
CONSIDÉRANT l'ordonnance du Gouvernement du Québec (1988) ordonnant à la « SECTEAU » de desservir la population de la partie nord du chemin Sainte-Thérèse jusqu'à concurrence de 176 unités de logement;

CONSIDÉRANT les 169 unités de logement desservies à ce jour;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de redéveloppement du lot 3 015 218;

CONSIDÉRANT que le projet est soumis à un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE);

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE réserver six (6) unités de logement au promoteur Les entreprises Michaudville Inc. ou à ses mandataires;

LE tout conditionnellement à l'obtention de toutes les autorisations requises par les autorités compétentes pour permettre la construction des six (6) unités projetées dans un délai d'un an à compter de la présente résolution;

À DÉFAUT, la réservation des six (6) unités de logement au promoteur deviendra caduque.

20-03-85

7.9 Acceptation finale avec réserves - Réaménagement de l'entrée de la Seigneurie des Îles - Construction Bugère Inc.

CONSIDÉRANT la résolution 19-08-296 octroyant le contrat de travaux de réaménagement de l'entrée de la Seigneurie des Îles à l'entreprise Construction Bugère Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services et du chef de division - Projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 30 063,97 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation finale avec réserves pour les travaux de réaménagement (préparation de site et démolition et architecture, ingénierie civile et structure) de l'entrée de la Seigneurie des Îles à l'entreprise Construction Bugère Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-379.

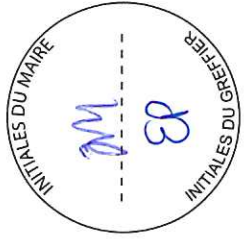
20-03-86

7.10 Prolongation d'embauche - Chef de division - Projets

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur François Rioux, directeur des travaux publics et des services techniques;

CONSIDÉRANT la résolution 19-07-257 nominant un chef de division - Projets;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE prolonger l'embauche de madame Natalia Burduja à titre de chef de division - Projets;

QUE cette embauche soit prolongée jusqu'au 18 décembre 2020;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-141 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

20-03-87

7.11 Embauche - Horticulteur - Travaux publics

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Martin Poirier, Chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Antoine Jeffrey à titre d'horticulteur;

QUE la date d'embauche soit le 6 avril 2020;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

7.12 Présentation du bilan de la stratégie d'économie d'eau potable

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le directeur des travaux publics et des services techniques du bilan sur la stratégie d'économie d'eau potable.

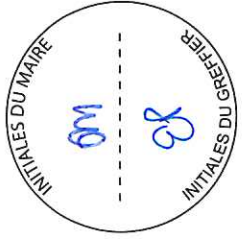
8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

20-03-88

8.1 Demande usage non-agricole - 1710-1712, chemin de Chambly - Lots 2 597 495, 3 032 231 et 2 599 536

CONSIDÉRANT la demande pour un usage non-agricole auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT qu'un changement de zonage est obligatoire pour autoriser cette demande;



No de résolution



CONSIDÉRANT que cette modification au zonage consiste à l'agrandissement de la zone AC-202 à même la zone A-135;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la refonte réglementaire de 2016, il n'y a eu aucune modification reliée à cette demande;

CONSIDÉRANT que l'usage exercé ne convient pas à la vision de requalification du chemin de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE refuser la demande pour un usage non-agricole sur la propriété du 1710-1712, chemin de Chambly, plus précisément les lots 2 597 495, 3 032 231 et 2 599 536.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

20-03-89

10.1 Demande d'appui - Mois de la jonquille - Société canadienne du cancer

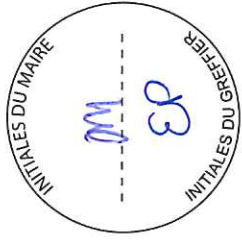
CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;



No de résolution



CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal de la Ville de Carignan encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

20-03-90

10.2 Autorisation de signature - Entente - Camps de jour de soccer - Été 2020 - Club de Soccer l'Arsenal de Chambly

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire de reconduire les camps de jour spécialisé de soccer pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT l'entente du Club de Soccer l'Arsenal de Chambly d'offrir sept (7) semaines de camps de jour pendant l'été 2020 aux résidents de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

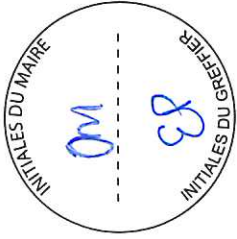
Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente entre la Ville de Carignan et le Club de Soccer l'Arsenal de Chambly pour une période de sept (7) semaines de camps de jour pendant l'été 2020.

20-03-91

10.3 Autorisation - Prêt de salle - Yogathon - Pulsation Zen - 22 mars 2020

CONSIDÉRANT la demande de prêt de salle formulée par Pulsation Zen;



No de résolution



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER gratuitement le prêt de la salle du Centre multifonctionnel à Pulsation Zen pour le Yogathon prévu le 22 mars 2020;

D'ACCORDER la visibilité demandée pour cet événement.

20-03-92

10.4 Autorisation - Prêt de salle - Table de concertation en santé mentale du réseau local de services du Haut-Richelieu-Rouville - 7 avril 2020

CONSIDÉRANT la demande de prêt de salle de l'organisme la Table de concertation en santé mentale du réseau local de services du Haut-Richelieu-Rouville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER gratuitement le prêt de la salle du Centre multifonctionnel à l'organisme la Table de concertation en santé mentale du réseau local de services du Haut-Richelieu-Rouville pour une rencontre prévue le 7 avril 2020.

11 RÉGLEMENTATION

20-03-93

11.1 Avis de motion - Projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement no 479-A

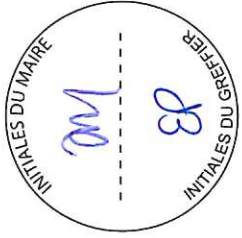
Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement no 479-A.

20-03-94

11.2 Adoption - Règlement no 508 (2020) modifiant le règlement no 508-A concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement no 508 (2020) modifiant le règlement no 508-A concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 508 (2020) modifiant le règlement no 508-A concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la ville.

20-03-95

11.3 Adoption - Règlement d'emprunt no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost, décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost, décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost, décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$.

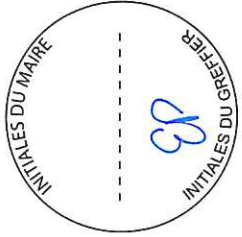
12 INFORMATIONS

13 DIVERS

20-03-96

13.1 Avis de motion - Projet de règlement no 521 (2020) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 521 (2020) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement.



No de résolution

20-03-97

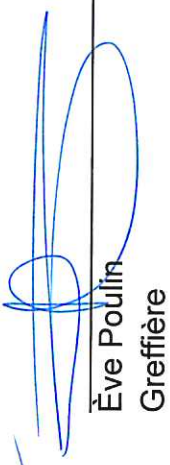


14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 31.


Patrick Marquès
Maire


Ève Poulin
Greffière